

Date d'émission : 06-juin-2019

Date de révision 22-mai-2025

Numéro de révision 2.02

## 1. IDENTIFICATION

Nom du produit	Dawn Professionnel Degrassant de Surface de Cuisine - Fait de Concentré
Code(s) du produit	6-05
Identificateur de produit	91458157_DIL_PROF_NG
Type de produit	Produit fini - Professionnel
Utilisation recommandée	Nettoyage multisurface.
Restrictions d'utilisation	Ne pas mélanger avec d'autres produits de nettoyage ou des produits chimiques comme des vapeurs irritantes peuvent se former.
Fabricant	Procter & Gamble Professional 1 P&G Plaza Cincinnati, Ohio 45202  Procter & Gamble Inc. P.O. Box 355, Station A Toronto, ON M5W 1C5  1-800-332-7787
Courriel	pgsds.im@pg.com
Numéro d'appel d'urgence	Transport (24 Heure) CHEMTREC - 1-800-424-9300 (États-Unis / Canada) or 1-703-527-3887 Mexique sans frais dans la campagne: 01-800-681-9531

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Ce produit est classifiés sous 29CFR 1910.1200 (d) et le Règlement Canadien sur les Produits Dangereux comme suit:

**Catégorie de danger**

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires	Catégorie 2A
Corrosifs pour les métaux	
Corrosifs pour les métaux	Catégorie 1
Mot indicateur	Attention

**Mentions de danger**

Provoque une irritation des yeux  
Provoque une irritation cutanée

**Dangers physiques**

Peut être corrosif pour les métaux

**Pictogrammes de danger**





**Conseils de prudence**

Se laver les mains soigneusement après manipulation  
Ne pas mélanger avec d'autres produits de nettoyage ou des produits chimiques comme  
des vapeurs irritantes peuvent se former  
Conserver uniquement dans le récipient d'origine

**Conseils de prudence - Réponse**

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer  
Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin  
En cas d'ingestion:  
Boire un ou deux verres d'eau  
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU :  
Rincer abondamment à l'eau.  
En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin  
Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants

**Conseils de prudence - Entreposage** Stocker dans un récipient résistant à la corrosion

**Conseils de prudence - Élimination** Éliminer le contenu/les contenants conformément à la réglementation locale. Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

### 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Les ingrédients sont répertoriés selon 29CFR 1910.1200 Annexe D et l' Réglement Canadien sur les Produits Dangereux

Renseignements complémentaires

### 4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins

Contact avec les yeux Rincer abondamment à l'eau. Obtenir immédiatement des soins médicaux si l'irritation persiste.

Contact avec la peau Rincer abondamment à l'eau. Appeler un médecin si l'irritation évolue et persiste.

Ingestion Boire un ou deux verres d'eau. NE PAS faire vomir. Obtenir immédiatement des soins médicaux si des symptômes apparaissent.

Inhalation Amener la victime à l'air libre. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Notes au médecin Traiter en fonction des symptômes.

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés Poudre chimique sèche, CO2, mousse antialcool ou eau pulvérisée.

**Moyens d'extinction inappropriés** Aucun.

**Danger particulier** Aucun connu.

**Équipement de protection particulier pour les pompiers** Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

**Dispositions particulières** Aucun.

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

### Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

**Précautions personnelles** Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

**Conseils pour les services d'intervention d'urgence** Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

**Précautions relatives à l'environnement** Ne doit pas être rejeté dans l'environnement

### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

**Méthodes de confinement** Absorber avec de la terre, du sable ou autre produit non combustible et transférer dans des contenants pour une élimination ultérieure.

**Méthodes de nettoyage** Contenir un déversement, recueillir ensuite avec un matériau absorbant non combustible (par ex., sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et placer dans un contenant pour élimination selon les règlements locaux et nationaux (voir la section 13).

## 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

**Conseils sur la manutention sécuritaire** Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Garder le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Ne jamais réintroduire le produit déversé dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Conserver hors de la portée des enfants.

### Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

**Conditions d'entreposage** Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Stocker dans un récipient résistant à la corrosion.

**Matières incompatibles** Peut être corrosif pour les métaux

**Produits incompatibles** Ne pas mélanger avec d'autres produits de nettoyage ou des produits chimiques comme des vapeurs irritantes peuvent se former.

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Working area parameters, subject to mandatory control (MAC or TSEL)

**Directives relatives à l'exposition** Il n'y a pas de limites d'exposition pour ce ou ces ingrédients.

Pas de lignes directrices d'exposition pertinentes pour d'autres ingrédients

### Contrôles techniques appropriés

**Mesures techniques**

**Paramètres de distribution et de lieu de travail :**  
S'assurer une ventilation adéquate

**Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):**  
Lorsque cela est raisonnablement faisable, la ventilation doit se faire par aspiration aux postes de travail et il doit y avoir une extraction générale convenable

**Équipement de protection individuelle**

**Protection des yeux**

**Paramètres de distribution et de lieu de travail :**  
Aucun équipement de protection particulier requis

**Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):**  
Utilisez des lunettes de protection

**Protection des mains**

**Paramètres de distribution et de lieu de travail :**  
Pour les peaux sensibles ou utilisation prolongée, porter des gants

**Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):**  
Gants de protection

**Protection de la peau et du corps**

**Paramètres de distribution et de lieu de travail :**  
Aucun équipement de protection particulier requis

**Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):**  
Porter un vêtement de protection approprié

**Protection respiratoire**

**Paramètres de distribution et de lieu de travail :**  
Aucun équipement de protection particulier requis

**Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):**  
Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire

\*Distribution, en milieu de travail, et le réglage des ménages  
Fabrication générale au produit productrice site que

## **9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

**État physique**

Liquide

**Aspect**

transparent pourpre

**Couleur**

Aucun renseignement disponible

**Odeur**

parfumé

**Seuil olfactif**

Aucun renseignement disponible

**Propriété**

**Valeurs**

**Remarques**

**pH**

13.6

**Point de fusion / point de congélation**

Aucun renseignement disponible

**Point initial d'ébullition et plage d'ébullition**

Aucun renseignement disponible

**Point d'éclair**

> 94.1 °C / > 201.4 °F

vase clos.

**Taux d'évaporation**

Aucun renseignement disponible

**Inflammabilité**

Aucun renseignement disponible

**Limites d'inflammabilité dans l'air**

<b>Limite supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Pression de vapeur</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Densité de vapeur relative</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Densité relative</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Solubilité dans l'eau</b>	Soluble dans l'eau
<b>Coefficient de partage</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Température de décomposition</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Viscosité</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Teneur en COV</b>	.?%

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<b>Réactivité</b>	Aucun dans des conditions normales d'utilisation.
<b>Stabilité</b>	Stable dans des conditions normales.
<b>Polymérisation dangereuse</b>	Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.
<b>Réactions dangereuses</b>	Aucun dans des conditions normales de traitement.
<b>Conditions à éviter</b>	Aucun dans des conditions normales de traitement.
<b>Matières incompatibles</b>	Ne pas mélanger avec d'autres produits de nettoyage ou des produits chimiques comme des vapeurs irritantes peuvent se former.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

## 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

### Renseignements sur le produit

#### Informations sur les voies d'exposition probables

<b>Inhalation</b>	Aucun effet connu.
<b>Contact avec la peau</b>	Irritant pour la peau.
<b>Ingestion</b>	Aucun effet connu.
<b>Contact avec les yeux</b>	Irritant pour les yeux.

#### Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

<b>Toxicité aigüe</b>	Aucun effet connu.
<b>Corrosion cutanée/irritation cutanée</b>	Irritant pour la peau.
<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Irritant pour les yeux.
<b>Sensibilisation de la peau</b>	Aucun effet connu.
<b>Sensibilisation des voies respiratoires</b>	Aucun effet connu.
<b>Mutagénicité sur les cellules germinales</b>	Aucun effet connu.
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Aucun effet connu.
<b>Toxicité pour le développement</b>	Aucun effet connu.
<b>STOT - exposition unique</b>	Aucun effet connu.
<b>STOT - exposition répétée</b>	Aucun effet connu.
<b>Danger par aspiration</b>	Aucun effet connu.
<b>Cancérogénicité</b>	Aucun effet connu.

### Renseignements sur les composants

## 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

### écotoxicité

Le produit ne devrait pas être dangereuse pour l'environnement.

**Persistance et dégradation** Aucun renseignement disponible.

### **Potentiel de bioaccumulation**

**Mobilité** Aucun renseignement disponible.

**Autres effets nocifs** Aucun renseignement disponible.

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### Disposal methods

**Déchets de résidus/produits inutilisés** Les produits visés par la présente fiche signalétique, dans leur forme originale, éliminés en tant que déchets, sont corrosifs déchets dangereux, D002, selon la réglementation fédérale RCRA (40 CFR 261). L'élimination doit être conforme aux réglementations locales, provinciales et fédérales.

**Emballage contaminé** L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

### **Codes Californie déchets dangereux331 (non-ménage de réglage)**

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

L'expéditeur est responsable de l'identification des exemptions éventuelles, y compris les quantités limitées, qui peuvent s'appliquer en fonction de la taille des emballages.

### DOT

<b>Numéro UN ou numéro d'identification</b>	UN1760
<b>Nom officiel d'expédition</b>	LIQUIDE CORROSIF, N.S.A
<b>Désignation</b>	UN1760, LIQUIDE CORROSIF, N.S.A (Sodium Hydroxide, Ethanolamine), 8, III
<b>Classe (s) de danger relatives au transport</b>	8
<b>Groupe d'emballage</b>	III
<b>Exceptions d'emballage</b>	154
<b>Emballage en vrac</b>	241
<b>Emballage autre que le vrac</b>	203
<b>Numéro du guide des mesures d'urgence</b>	154

L'expéditeur est responsable de l'identification des exemptions éventuelles, y compris les quantités limitées, qui peuvent s'appliquer en fonction de la taille des emballages

### IMDG

<b>Numéro UN ou numéro d'identification</b>	UN1760
<b>Désignation officielle de transport de l'ONU</b>	LIQUIDE CORROSIF, N.S.A
<b>Désignation</b>	UN1760, LIQUIDE CORROSIF, N.S.A (Sodium Hydroxide, Ethanolamine), 8, III
<b>Classe (s) de danger relatives au transport</b>	8
<b>Groupe d'emballage</b>	III
<b>EMS-N°</b>	F-A, S-B

L'expéditeur est responsable de l'identification des exemptions éventuelles, y compris les quantités limitées, qui peuvent s'appliquer en fonction de la taille des emballages.

**IATA**

Numéro UN ou numéro d'identification	UN1760
Désignation officielle de transport de l'ONU	LIQUIDE CORROSIF, N.S.A
Désignation	UN1760, LIQUIDE CORROSIF, N.S.A (Sodium Hydroxide, Ethanolamine), 8, III
Classe(s) de danger relatives au transport	8
Groupe d'emballage	III

## 15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

### RÈGLEMENTS FÉDÉRAUX AMÉRICAUX

#### CERCLA

Ce matériel, tel que fourni, ne contient aucune substance réglementée comme substance dangereuse en vertu de la Loi de Responsabilité Environnementale et de Réponse Compensatoire Exhaustive des États-Unis (CERCLA) (40 CFR 302) (CERCLA) (40 CFR 302) ou de la Loi sur les Modifications et Réautorisation du Fond Spécial pour l'environnement des Etats-Unis (SARA) (40 CFR 355). Il peut y avoir des exigences de rapport spécifiques au niveau local, régional ou de l'État concernant les rejets de ce matériau.

#### Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique, Section 112, Polluants atmosphériques dangereux (HAP) (voir 40 CFR 61)

Ce produit ne contient aucune substance reconnue comme un polluant de l'air dangereux (HAPS) sous la section 112 des amendements du Clean Air Act de 1990

#### Loi sur la qualité de l'eau

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

#### Réglementations des Etats

Ce produit ne contient aucune substance réglementée par des règlements d'État sur le droit à l'information.

#### Proposition 65 de la Californie

Ce produit n'est pas assujetti à l'avertissement d'étiquetage en vertu de la Californie Proposition 65.

#### Inventaires internationaux

#### ÉTATS-UNIS

Tous les composants ajoutés intentionnellement de ce produit (s) sont répertoriés dans l'inventaire TSCA des États-Unis

#### Canada

Ce produit est en conformité avec la LCPE pour l'importation par P&G

#### Légende

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LCPE - Loi canadienne sur la protection de l'environnement

## 16. AUTRES INFORMATIONS

Date d'émission : 06-juin-2019  
Date de révision 22-mai-2025

### Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

DS: Dermal Sensitizer

### Avis de non-responsabilité.

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

**Fin de la fiche signalétique**